



Service des eaux et des déchets

Modification du Programme « boîtes bleues »

Fini le triage.

**Nous recyclons désormais
les récipients en plastique
que nous ne pouvions prendre auparavant,
à savoir les contenants de margarine,
de crème glacée,
de yogourt et de fromage cottage.**

**Vous n'avez qu'à les
jeter pêle-mêle dans la boîte bleue.**

**MAIS N'Y JETEZ PAS DE SACS
EN PLASTIQUE!**

**Le nouveau
Programme de recyclage
« boîtes bleues » débute
le lundi 15 septembre 2003**



L'élimination du triage facilite plus que jamais le recyclage par boîtes bleues



Nous nous sommes débarrassé des règles concernant le triage. Vous pouvez le faire aussi! Vous n'avez qu'à jeter vos cannettes, bouteilles, bocaux, contenants en plastique, journaux, magazines et cartons dans votre boîte bleue et nous nous

occupons du reste. Vous n'avez pas à attacher ou à emballer quoi que ce soit. Relaxez. Facilitez-vous la tâche. De la boîte de soupe au journal, nous faisons nous-mêmes tout le triage.

Mais, rappelez-vous... PAS DE SACS EN PLASTIQUE!

Vous n'êtes plus astreint à mettre vos journaux dans des sacs. Cette corvée est désormais de l'histoire ancienne. Comme nous ne pouvons recycler les sacs en plastique, nous ne les prenons pas. Donc, ne mettez pas de sacs en plastique à l'intérieur ou à côté de votre boîte bleue. Ne mettez pas non plus vos articles recyclables dans un sac en plastique.



Pas de sacs

NE mettez PAS
de sacs en plastique à
l'intérieur ou à côté de
votre boîte bleue.

Pas de sacs



Désormais, vous pouvez recycler tous vos contenants en plastique

C'est le paradis en matière de recyclage. Nous pouvons prendre tous vos contenants en plastique, pour autant qu'ils portent le triangle de recyclage. Miam-miam! Qu'il s'agisse de bouteilles de ketchup ou de sirop, de contenants de margarine, de yogourt ou de fromage cottage ou encore de récipients de crème fouettée, de crème glacée, de crème sure ou de garniture, ils font tous le poids en ce qui concerne votre boîte bleue. Écrasez-les avant de les jeter dans votre boîte bleue, de sorte qu'ils y prennent moins de place.

Ce ne sont là que quelques-uns des contenants en plastique que vous pouvez désormais recycler



**Videz-les
et jetez-les tout
simplement dans votre
boîte bleue.**



Le nouveau Programme de recyclage « boîtes bleues » débute le lundi 15 septembre 2003

...Et vous ne pourrez vous empêcher de fredonner lorsque vous sortirez votre boîte bleue. Nous nous chargeons du triage, de la mise en sac et du ficelage. Vous n'avez donc pas à le faire. Jetez tout simplement vos articles à recycler pêle-mêle dans votre boîte bleue. Ça ne pourrait être plus facile.

- Le jour de collecte des articles recyclables ne change pas, mais il pourrait en être autrement de l'heure. Continuez à sortir votre boîte bleue avant 7 heures le jour de collecte.
- Il pourrait arriver qu'il y ait de légers retards au cours des premières semaines, le temps que les conducteurs s'habituent à leurs nouveaux itinéraires. Si votre boîte bleue n'est pas vidée, n'y touchez tout simplement pas. Nous nous en occuperons avant la fin du prochain jour ouvrable.
- Il vous faut au moins une boîte bleue pour le recyclage. Mettez les articles que vous ne parvenez pas à y mettre dans un autre contenant de taille pas plus grosse.
- Vous pouvez vous procurer des boîtes bleues pour la somme de 5 \$ l'unité dans les magasins Canadian Tire.

Conseils en matière de recyclage

- N'attachez pas vos articles ensemble.
- Laissez les couvercles sur les contenants, les bouchons sur les bouteilles, les agrafes dans le papier, les étiquettes sur les contenants et les fenêtres dans les enveloppes.
- Écrasez les bouteilles, les cruches de lait et les cartons de sorte qu'ils prennent moins de place dans votre boîte bleue.
- Laissez suffisamment de place entre votre boîte bleue et vos ordures ménagères. Ainsi, les préposés à la collecte pourront les distinguer plus facilement.

Recycler, c'est bon pour notre ville et notre planète.



Désormais, vous pouvez recycler

- les contenants en plastique, à savoir les bouteilles, les seaux, les récipients et les cruches en plastique portant un triangle de recyclage
- les cannettes en aluminium
- les boîtes à conserves en fer-blanc
- les cartons à lait et à jus
- les boîtes de jus
- les bocaux et les bouteilles en verre
- les journaux, les encarts et les imprimés publicitaires
- les magazines, le papier domestique, le papier déchiqueté et les enveloppes
- les boîtes à œufs en carton et les tubes de papier
- le carton aplati ne mesurant pas plus de 1 mètre de côté, notamment les boîtes de céréales, de craquelins, de mouchoirs en papier, de savon de lessive, de chaussures et d'emballage



Ne les triez pas. Ne les attachez pas. Jetez les tout simplement pêle-mêle dans votre boîte bleue. ET SURTOUT PAS DE SACS EN PLASTIQUE!

Articles que vous ne pouvez pas recycler

- les sacs et les emballages en plastique et en cellophane
- les contenants de produits domestiques dangereux, comme l'antigel, l'huile à moteur et les produits blanchissants. Vous pouvez déterminer s'il s'agit d'un produit dangereux par le symbole qu'il porte (corrosif, inflammable, explosif et poison)
- le papier d'aluminium et les assiettes à tarte en papier d'aluminium
- les contenants de nourriture à emporter en plastique et en papier d'aluminium
- les emballages en mousse (polystyrène)
- les miroirs, les vitres de fenêtre et les ampoules électriques
- les verres à boire, la céramique et la porcelaine culinaire

Pour plus de renseignements communiquez avec notre Centre de service à la clientèle au 986-5858 ou à wwd-customer-service@winnipeg.ca